



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St., 11, rue Laurier
Gatineau
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Transformation and Systems Integration
Service/Division de transformation des opérations et
d'intégrat
Special Procurement Initiative Dir
Dir. des initiatives spéciales
d'approvisionnement
11 Laurier, Place du Portage III
12C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet TBIPS - SAP Technical TA Vehicle	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9292-188220/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client G9292-188220	Date 2017-03-31
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XE-676-31172	
File No. - N° de dossier 676xe.G9292-188220	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-04-18	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Yang, Annie	Buyer Id - Id de l'acheteur 676xe
Telephone No. - N° de téléphone (819) 654-5745 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 005

LA MODIFICATION 005 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS VISE À MODIFIER LA DEMANDE DE SOUMISSIONS ET À RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'INDUSTRIE.

SECTION A : MODIFICATIONS

MODIFICATION 002

Référence : Critère coté C3 de la Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

Modification

Le critère C3 est par la présente modifié comme suit :

Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la préparation ***d'au moins un*** (1) projet de services professionnels dans le cadre duquel il avait la responsabilité d'intégrer au moins dix (10) ressources de SAP dans un délai de six (6) mois suivant l'attribution du contrat ou le début du projet au cours des dix (10) dernières années.

Le soumissionnaire doit remplir l'Appendice A8 à la pièce jointe 4.1 (Modèle de réponse des soumissionnaires pour les projets de services professionnels SAP) ainsi que l'Appendice B à la pièce jointe 4.1 (Modèle de réponse des soumissionnaires pour le projet cité en référence) pour chaque projet cité en réponse au critère C3.

SECTION B : QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 011

Référence : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

Question

Comme nous devons démontrer que nous comptons 22 160 jours facturables pour satisfaire au critère O1 et obtenir la note maximale au critère C1, nous vous demandons respectueusement d'augmenter le nombre de projets indiqués au critère O1 et de les faire passer de 5 projets à 10 projets.

Réponse

On demande aux soumissionnaires de citer cinq (5) projets en référence pour garantir que les soumissionnaires retenus possèdent l'expérience et les capacités nécessaires pour affecter des ressources à des projets en fonction de leur envergure et de leur complexité.

Un soumissionnaire doit démontrer qu'il compte 11 080 jours facturables pour satisfaire au critère O1. D'après le critère O2, la valeur minimale de facturation d'au moins un (1) des projets cités en réponse au critère O1 doit être de 5 000 000 \$ ou le projet doit compter environ la moitié des jours facturables exigés au critère O1.

Le soumissionnaire peut citer quatre (4) projets en référence afin de démontrer qu'il compte près de 6 000 jours facturables, ce qui est raisonnable.

Le critère C1 vise à établir une distinction entre les soumissionnaires conformes. Le Canada ne s'attend pas à ce que tous les soumissionnaires obtiennent la note maximale.

Les critères O1 et C1 demeurent inchangés.

QUESTION 012

Référence : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

Question

L'État envisagerait-il de modifier le critère obligatoire O5 comme suit : Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la préparation d'au moins un (1) projet de services professionnels dans le cadre duquel il avait la responsabilité d'intégrer au moins six (6) ressources de SAP dans une période de douze (12) mois au cours des dix (10) dernières années.

Réponse

Aucune modification ne sera apportée au critère O5, étant donné qu'il est nécessaire à la réussite du projet.

Le Ministère pourrait passer une commande subséquente de 27 ressources au cours des trois premiers mois suivant l'octroi du contrat.

QUESTION 013

Référence : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

Question

L'État envisagerait-il de modifier le critère coté C3 comme suit : Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la préparation d'au moins un (1) projet de services professionnels dans le cadre duquel il avait la responsabilité d'intégrer au moins six (6) ressources de SAP dans une période de douze (12) mois au cours des dix (10) dernières années.

Réponse

Le Canada accepte d'augmenter la période d'intégration et de la faire passer de trois (3) mois à six (6) mois. Veuillez vous reporter à la rubrique Modification 002 en ce qui concerne le critère C3 modifié.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES